CALENDRIER

2027

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS

PECQ



AVEC L'APP RECYCLE! NE RATEZ PLUS VOS COLLECTES !

Recycle!

TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APP RECYCLE!

Wallonie picarde

ipalle

Fostplus

Horaires et adresses de vos recyparcs

ADRESSES :	
CELLES/MONT-DE-L'ENCLUS Rue du Becquereau (Escanaffles)	069 45 45 91
ESTAIMPUIS Rue de Luna (Estaimbourg)	069 55 93 36
MOUSCRON II Avenue Bois Jacquet (Dottignies)	056 48 44 58
TOURNAI II Rue Jean-Baptiste Moens	069 84 64 09
TOURNAI III Chaussée de Renaix 605	069 84 66 40

HORAIRE :		
Lundi	**Fermé**	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	**Fermé**

En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1er janvier, 2 janvier, 29 mars, 1er mai, 6 mai, 17 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1er novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre 2027

POUR DES INFOS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COLLECTES SÉLECTIVES DES DÉCHETS :

contactez IPALLE au **069/88 40 70**
ou votre administration communale
au **069 25 95 15** (Service Environnement)
ou encore, surfez sur **www.ipalle.be**



Points d'apport volontaire

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez **ipalle.be.**

Téléchargez gratuitement l'application Recycle!
pour tout connaître sur les collectes des déchets.
Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be
ou www.trionsmieux.be

Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

RESSOURCES

Besoin d'un coup de pouce pour réduire vos déchets ?
Surfez sur www.ipalle.be

Les Ressourceries Le Carré (www.lecarreasbl.be) et La Poudrière (www.lapoudriere.org) proposent la vente de mobilier, objets, vêtements... en seconde main. Nos partenaires peuvent aussi se rendre gratuitement à votre domicile pour y reprendre vos meubles en bon état.

Rendez-vous sur **ipalle.be** pour télécharger le guide des recyparcs et pour vous inscrire à notre newsletter LE PRINCIPALLE.

E.R. : L. Spaan • Fost Plus asbl • Kouterveldstraat 2 • 1831 Diegem • (à partir du 01.01.2027) • 2027

Imprimés sur papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique.

Triez vos **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent** en un clin d'œil !



Verre incolore



Verre coloré



À déposer dans les bulles ou au recyparc

Remarques :

Séparez le verre incolore du verre coloré.

Videz bien.

Ni couvercle, ni bouchon.

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !

Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Opaline et cristal



Verre plat tel que les vitres et les miroirs





Porcelaine, céramique



Terre cuite



Ampoules

Triez vos **Papiers-Cartons** en un clin d'œil !



Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Remarques :

Enlevez le film en plastique des publications.

Mettez vos papiers et cartons dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Papiers et cartons sales ou gras



Photos



Sac-poubelle (déchets non recyclables)



Rouleaux de papier peint



Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium

Commune de Pecq

Remarques importantes : les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin (5 h en période estivale). Prière de sortir les déchets la veille à partir de 18 h. En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries. **Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.**



PMC :
collecte toutes les 2 semaines



Papiers-Cartons :
collecte toutes les 4 semaines



Ordures ménagères :
collecte toutes les 2 semaines le lundi

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

Rappel !
Poids du sac : 15 kg maximum.

- ○ Sac communal réglementaire
- ○ Pas de sac éventré
- ○ Pas de verre et d'objets tranchants
- ○ Pas de déchets électriques & électroniques } **Recyparc**
- ○ Pas de déchets dangereux
- ○ Pas de déchets de cuisine => **PAV ou recyparc**

Janvier

1	V	Nouvel An
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	

Février

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	

Mars

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	

Avril

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	

Mai

1	S	Fête du Travail
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	Ascension
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	Pentecôte
17	L	Lundi de Pentecôte
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	

Juin

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	

28 J		28 D		28 M	28 V	28 L
29 V			29 L Lundi de Pâques	29 J	29 S	29 M
30 S			30 M	30 V	30 D	30 M
31 D			31 M		31 L	

Juillet

1 J	
2 V	
3 S	
4 D	
5 L	
6 M	
7 M	
8 J	
9 V	
10 S	
11 D	
12 L	
13 M	
14 M	
15 J	
16 V	
17 S	
18 D	
19 L	
20 M	
21 M	Fête Nationale
22 J	
23 V	
24 S	
25 D	
26 L	
27 M	
28 M	
29 J	
30 V	
31 S	

Août

1 D	
2 L	
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	
11 M	
12 J	
13 V	
14 S	
15 D	Assomption
16 L	
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	
25 M	
26 J	
27 V	
28 S	
29 D	
30 L	
31 M	

Septembre

1 M	
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	
30 J	

Octobre

1 V	
2 S	
3 D	
4 L	
5 M	
6 M	
7 J	
8 V	
9 S	
10 D	
11 L	
12 M	
13 M	
14 J	
15 V	
16 S	
17 D	
18 L	
19 M	
20 M	
21 J	
22 V	
23 S	
24 D	
25 L	
26 M	
27 M	
28 J	
29 V	
30 S	
31 D	

Novembre

1 L	Toussaint
2 M	
3 M	
4 J	
5 V	
6 S	
7 D	
8 L	
9 M	
10 M	
11 J	Armistice
12 V	
13 S	
14 D	
15 L	
16 M	
17 M	
18 J	
19 V	
20 S	
21 D	
22 L	
23 M	
24 M	
25 J	
26 V	
27 S	
28 D	
29 L	
30 M	

Décembre

1 M	
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	Noël
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	
30 J	
31 V	

PMC — Papiers-Cartons — Ordures ménagères

Collecte de vélos dans les recyparcs le 17 avril

Collecte de jouets dans les recyparcs le 09 octobre

Be WaPP | Grand Nettoyage du jeudi 1er au dimanche 4 avril 2027
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.bewapp.be

PMC, ce que vous pouvez trier.

LE TRI, C'EST **PARTOUT.** PAS QU'À LA MAISON !




EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons



Barquettes et raviers



Pots et tubes



Films



Capsules de boissons



Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et raviers



Capsules de boissons



Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS



Points d'attention



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.

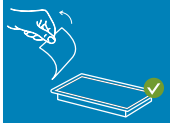

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.

Ce ne sont pas des PMC

mais vous pouvez généralement les apporter au recyparc.

- Les batteries et piles.



- Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).



- Les bonbonnes de gaz.



- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner».



- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.



- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.
- La frigolite.



- Autres objets.

Déchets ménagers résiduels



Recyparc



ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.